

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES,  
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES**  
(non vérifié)

**30 septembre 2008**

**Bell** Aliant

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES,  
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE  
Bilans consolidés  
(non vérifié)**

<i>(en millions de dollars)</i>	Notes	Au 30 septembre 2008	Au 31 décembre 2007
<b>Actif</b>			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		24,9 \$	48,1 \$
Débiteurs	3	358,6	371,5
Stocks	4	12,0	25,7
Charges payées d'avance		31,6	17,3
Actif d'impôts futurs		24,4	27,7
Impôts à recouvrer		6,9	13,4
Actif à court terme lié aux activités abandonnées	5	13,1	-
		<b>471,5</b>	<b>503,7</b>
Dépenses en immobilisations			
Immobilisations corporelles	2	3 722,2	3 730,1
Actifs incorporels à durée de vie limitée		3 228,6	3 154,5
		<b>6 950,8</b>	<b>6 884,6</b>
Autres actifs			
Créances à long terme		18,0	48,8
Charges reportées		16,8	27,5
Actif d'impôts futurs		7,2	7,1
Actif au titre des prestations constituées	6	373,7	363,9
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	2	123,3	82,8
Écart d'acquisition	7	2 774,2	2 554,5
Actif à long terme lié aux activités abandonnées	5	2,5	-
<b>Total de l'actif</b>		<b>3 315,7</b>	<b>3 084,6</b>
		<b>10 738,0 \$</b>	<b>10 472,9 \$</b>
<b>Passif et avoir des associés</b>			
Passif à court terme			
Effets à payer à un apparenté	17	5,0 \$	1,9 \$
Créditeurs et charges à payer	8	323,4	394,5
Distributions à verser		55,3	52,0
Passif d'impôts futurs		0,5	0,3
Dette à court terme	9	242,4	216,7
Tranche à court terme de la dette à long terme	10	109,1	59,8
Passif à court terme lié aux activités abandonnées	5	8,1	-
		<b>743,8</b>	<b>725,2</b>
Passif d'impôts futurs		452,1	455,6
Dette à long terme	10	2 456,7	2 513,8
Passifs liés aux dérivés	11	7,6	3,7
Passif au titre des prestations constituées	6	423,4	410,5
Crédits reportés		21,8	18,1
		<b>4 105,4</b>	<b>4 126,9</b>
Part des porteurs sans contrôle	12	1 701,5	1 829,6
Avoir des associés		4 931,1	4 516,4
<b>Total du passif et de l'avoir des associés</b>		<b>10 738,0 \$</b>	<b>10 472,9 \$</b>

*Se reporter aux notes complémentaires.*

## PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

### États consolidés des résultats

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 septembre

(en millions de dollars, sauf le bénéfice par part)

	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2008	2007	2008	2007
Produits d'exploitation		815,3 \$	808,5 \$	2 468,8 \$	2 434,2 \$
Charges					
Charges d'exploitation		469,4	464,7	1 458,2	1 445,2
Amortissement		176,6	183,2	525,8	604,0
Frais de restructuration et autres frais		-	20,8	0,1	22,2
		646,0	668,7	1 984,1	2 071,4
		169,3	139,8	484,7	362,8
Autres charges (gains)		(0,6)	(4,3)	1,9	(1,7)
Intérêts débiteurs					
Intérêts sur la dette à long terme		34,7	33,7	103,2	107,7
Autres intérêts débiteurs		3,5	4,8	14,3	11,8
		38,2	38,5	117,5	119,5
Bénéfice avant les éléments ci-dessous		131,7	105,6	365,3	245,0
Impôts sur les bénéfices					
Charge (économie) d'impôts exigibles		-	(12,3)	(3,9)	(9,9)
Charge (économie) d'impôts futurs		(1,0)	2,7	(0,7)	(52,4)
		(1,0)	(9,6)	(4,6)	(62,3)
Bénéfice avant la part des porteurs sans contrôle		132,7	115,2	369,9	307,3
Part des porteurs sans contrôle		39,6	44,2	117,8	111,4
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		93,1	71,0	252,1	195,9
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	5	0,4	2,2	(9,9)	271,0
<b>Bénéfice net</b>		<b>93,5 \$</b>	<b>73,2 \$</b>	<b>242,2 \$</b>	<b>466,9 \$</b>
<b>Bénéfice par part</b>					
Bénéfice de base et dilué lié aux activités poursuivies		0,58 \$	0,47 \$	1,58 \$	1,29 \$
Bénéfice de base et dilué lié aux activités abandonnées		0,00	0,01	(0,06)	1,78
Bénéfice de base et dilué		0,58 \$	0,48 \$	1,52 \$	3,07 \$

### États consolidés du résultat étendu

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 septembre

(en millions de dollars)

	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2008	2007	2008	2007
Bénéfice net		93,5 \$	73,2 \$	242,2 \$	466,9 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	14	(0,5)	(6,3)	(0,5)	3,3
<b>Résultat étendu</b>		<b>93,0 \$</b>	<b>66,9 \$</b>	<b>241,7 \$</b>	<b>470,2 \$</b>

Se reporter aux notes complémentaires.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**États consolidés de l'avoir des associés**  
(non vérifié)

Pour la période terminée le 30 septembre 2008

(en millions de dollars)

	Notes	Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées aux porteurs de parts	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés
Solde au 31 décembre 2007		1 548,0 \$	0,2 \$	743,6 \$	(611,4) \$	2 873,2 \$	(37,2) \$	4 516,4 \$
Bénéfice net de la période		-	-	242,2	-	-	-	242,2
Émission de parts de société en commandite de catégorie 2 lors d'un regroupement d'entreprises	2, 13	513,5	-	-	-	-	-	513,5
Distributions déclarées sur :								
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		-	-	-	(61,1)	-	-	(61,1)
Parts de société en commandite de catégorie 2		-	-	-	(279,4)	-	-	(279,4)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	14	-	-	-	-	-	(0,5)	(0,5)
<b>Solde au 30 septembre 2008</b>		<b>2 061,5 \$</b>	<b>0,2 \$</b>	<b>985,8 \$</b>	<b>(951,9) \$</b>	<b>2 873,2 \$</b>	<b>(37,7) \$</b>	<b>4 931,1 \$</b>

Pour la période terminée le 30 septembre 2007

(en millions de dollars)

	Note	Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées aux porteurs de parts	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés
Solde au 31 décembre 2006		2 008,9 \$	- \$	158,5 \$	(201,1) \$	2 870,3 \$	- \$	4 836,6 \$
Bénéfice net de la période		-	-	466,9	-	-	-	466,9
Distributions déclarées sur :								
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		-	-	-	(59,4)	-	-	(59,4)
Parts de société en commandite de catégorie 2		-	-	-	(256,8)	-	-	(256,8)
Charge liée aux options sur actions		-	0,2	-	-	2,9	-	3,1
Remboursement du capital-actions des associés		(460,9)	-	-	-	-	-	(460,9)
Ajustement de reclassement lié aux gains (pertes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		-	-	0,8	-	-	(40,2)	(39,4)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	14	-	-	-	-	-	3,3	3,3
<b>Solde au 30 septembre 2007</b>		<b>1 548,0 \$</b>	<b>0,2 \$</b>	<b>626,2 \$</b>	<b>(517,3) \$</b>	<b>2 873,2 \$</b>	<b>(36,9) \$</b>	<b>4 493,4 \$</b>

Se reporter aux notes complémentaires.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**

**États consolidés des flux de trésorerie**

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 septembre

(en millions de dollars)	Notes	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2008	2007	2008	2007
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>					
Bénéfice net provenant des activités poursuivies		93,1 \$	71,0 \$	252,1 \$	195,9 \$
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Amortissement		176,6	183,2	525,8	604,0
Gain à la cession d'actifs		(1,4)	(0,1)	(1,6)	-
Charge (économie) d'impôts futurs		(1,0)	2,7	(0,7)	(52,4)
Coût net des régimes d'avantages sociaux	6	23,0	24,4	68,9	78,5
Capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi	6	(27,9)	(25,3)	(83,4)	(71,6)
Part des porteurs sans contrôle		39,6	44,2	117,8	111,4
Autres		(1,7)	(1,1)	(2,0)	(1,4)
Variation de l'actif et du passif d'exploitation		10,5	2,4	18,5	8,3
		<b>310,8</b>	<b>301,4</b>	<b>895,4</b>	<b>872,7</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>					
Rachat de créances	3	-	-	(55,0)	-
Produit net à la vente de créances		-	(10,0)	-	80,0
Produit net de la dette à court terme		12,6	98,6	25,7	193,8
Produit (remboursement) net d'effets à payer à un apparenté		2,7	(116,5)	3,1	10,5
Produit de la dette à long terme	10	-	-	50,0	994,5
Remboursement de la dette à long terme	10	(0,7)	(1,1)	(51,9)	(1 236,9)
Remboursement d'obligations au titre de contrats de location-acquisition		(1,5)	(2,7)	(5,2)	(5,7)
Paiement aux porteurs de parts sans contrôle		-	-	(0,4)	(3,6)
Règlement d'instruments financiers dérivés, montant net		-	6,4	-	(24,1)
Remboursement du capital des associés		-	-	-	(460,9)
Distributions versées par des filiales aux porteurs sans contrôle	12	(52,4)	(60,5)	(160,6)	(180,8)
Distributions versées		(113,8)	(101,0)	(333,2)	(319,8)
		<b>(153,1)</b>	<b>(186,8)</b>	<b>(527,5)</b>	<b>(953,0)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>					
Dépenses en immobilisations		(138,8)	(139,7)	(361,4)	(398,0)
Produit de la vente d'immobilisations		0,2	0,1	1,9	1,2
Acquisition d'entreprises, déduction faite de l'encaisse	2	(0,3)	-	(28,1)	-
		<b>(138,9)</b>	<b>(139,6)</b>	<b>(387,6)</b>	<b>(396,8)</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie provenant des activités poursuivies		18,8	(25,0)	(19,7)	(477,1)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie provenant des activités abandonnées		(2,8)	2,8	(3,5)	345,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		8,9	30,3	48,1	139,4
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>		<b>24,9 \$</b>	<b>8,1 \$</b>	<b>24,9 \$</b>	<b>8,1 \$</b>
<b>Information supplémentaire</b>					
Intérêts versés		64,3 \$	32,4 \$	138,6 \$	121,7 \$
Impôts sur les bénéfices recouvrés, montant net		(2,8) \$	(1,2) \$	(5,1) \$	(4,6) \$

Se reporter aux notes complémentaires.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2008**

---

Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite a été établie en vertu des lois du Québec et détient les activités principales du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds). Toute utilisation des termes « nous » ou « nos/notre » fait référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales.

## **1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

### *États financiers consolidés*

Nous avons préparé ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés selon les principes comptables généralement reconnus (les PCGR) du Canada, en utilisant les mêmes modes de présentation et conventions comptables que pour nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption de nouvelles conventions comptables, lesquelles sont présentées ci-dessous. Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

### *Utilisation d'estimations comptables*

Au cours du deuxième et du troisième trimestres de 2008, nous avons mené des études sur la durée de vie des actifs d'une partie du matériel de télécommunications à la suite desquelles nous en avons diminué la durée de vie utile estimative, la faisant passer d'une étendue de douze à onze ans à une étendue de onze à huit ans. Ce changement des estimations a été appliqué prospectivement et a entraîné une augmentation de 1,3 M\$ des charges d'amortissement pour le troisième trimestre de 2008 et de 2,1 M\$ depuis le début de l'exercice. L'incidence prévue de ce changement est une augmentation de 4,7 M\$ des charges d'amortissement sur une base annuelle.

Au troisième trimestre de 2008, nous avons diminué l'estimation de la créance à long terme associée à l'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec et du Groupe Bell Nordiq, la faisant passer de 44,0 M\$ à 22,3 M\$. L'estimation révisée de la créance à long terme est basée sur l'information actuellement disponible et le montant que nous pourrions recevoir pourrait différer de manière importante de l'estimation. Veuillez vous reporter à la note 7 pour de l'information supplémentaire.

Au cours du troisième trimestre de 2008, nous avons réduit de 5,6 M\$ l'estimation du passif au titre des frais de restructuration et autres frais inscrite en 2007 relativement à des initiatives visant le rendement. Comme les employés qui ont quitté avaient la possibilité de faire des choix qui pouvaient avoir une incidence sur leur indemnité de départ, le coût final des mesures en lien avec les indemnités de départ et les avantages sociaux a différé de manière importante de notre estimation. Veuillez vous reporter à la note 8 pour de l'information supplémentaire.

### *Informations à fournir concernant le capital*

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », lequel a été publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA) et établit des normes pour la fourniture d'informations qualitatives et quantitatives sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Veuillez vous reporter à la note 17 pour une analyse de la gestion de notre capital.

### *Stocks*

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2008, nous avons adopté le chapitre 3031, intitulé « Stocks », lequel a été publié par l'ICCA et établit de nouvelles normes pour l'évaluation et la constatation des stocks ainsi que pour la présentation d'informations à leur sujet. Ce changement n'a eu aucune incidence importante. Veuillez vous reporter à la note 4 pour plus d'information sur les stocks.

Les stocks représentent les produits ou le matériel achetés pour revente. Nous évaluons les stocks au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants, le coût correspondant à la moyenne pondérée du coût selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimatif des stocks moins la totalité des frais de vente estimatifs.

### *Modifications futures des conventions comptables*

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie et améliore constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2008**

---

**1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

*Modifications futures des conventions comptables (suite)*

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

L'ICCA a publié le chapitre 3064, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui a remplacé le chapitre 3062, intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, intitulé « Frais de recherche et de développement ». La nouvelle norme fournit des indications sur l'évaluation, la comptabilisation et la présentation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que sur l'information à fournir à propos de ceux-ci. La norme s'applique aux états financiers annuels et intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008. Nous évaluons actuellement l'incidence que cette nouvelle norme aura sur nos activités et notre information financière.

Normes internationales de présentation de l'information financière

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (les IFRS) remplaceront les PCGR du Canada. Le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage qui décrit brièvement les normes. Nous évaluons actuellement l'incidence que cette transition aura sur nos activités et notre information financière.

*Chiffres correspondants*

Certaines informations financières correspondantes ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2008, incluant le reclassement des activités abandonnées comme il est décrit à la note 5.

**2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ACQUISITION**

*Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel)*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le Fonds nous a cédé sa participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel, contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 (note 13), donnant lieu à l'élimination de la part des porteurs sans contrôle présentée antérieurement. La valeur de nos parts émises a été calculée au moyen d'une combinaison de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et de l'analyse des ratios cours/bénéfice de sociétés ouvertes comparables.

Étant donné que la participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel n'a pas subi de modification réelle des droits de propriété, la cession a été comptabilisée à sa valeur comptable le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Puisque le Fonds avait comptabilisé à la valeur de consolidation son placement dans Télébec et NorthernTel, la valeur comptable des actifs transférés et des passifs pris en charge a été établie selon leur juste valeur estimative respective le 30 janvier 2007, date à laquelle le Fonds a acquis du Fonds de revenu Bell Nordiq la participation restante de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel, et ajustée au titre de l'amortissement de ces actifs pour la période allant du 1<sup>er</sup> février 2007 au 31 décembre 2007. La tranche restante de la contrepartie a été attribuée à l'écart d'acquisition. Cela a donné lieu à un ajustement de la valeur comptable des actifs et des passifs, comme suit :

*(en millions de dollars)*

---

Actifs acquis et passifs pris en charge	
Immobilisations corporelles	30,2 \$
Actifs incorporels à durée de vie limitée	181,9
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	40,6
Écart d'acquisition (note 7)	191,8
Part des porteurs sans contrôle (note 12)	89,0
Passifs à long terme	(20,0)
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>513,5 \$</b>

---

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2008**

---

**2. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ACQUISITION (suite)**

*Télébec, société en commandite (Télébec) et NorthernTel, société en commandite (NorthernTel) (suite)*

Les immobilisations corporelles représentent essentiellement les installations et le matériel de télécommunications et les bâtiments. Les actifs incorporels à durée de vie limitée concernent les relations clients et les conventions d'itinérance. Le calcul de l'amortissement de ces actifs sera effectué selon les mêmes méthodes et sur les mêmes durées de vie utiles que celles de nos dépenses en immobilisations existantes. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie concernent les marques Télébec et NorthernTel et les licences de télécommunications.

L'écart d'acquisition constaté relativement à ce regroupement d'entreprises n'est pas déductible aux fins fiscales.

*Kenora Municipal Telephone System*

Le 1<sup>er</sup> février 2008, nous avons acquis les actifs et les activités de Kenora Municipal Telephone System en contrepartie d'un montant en espèces de 27,1 M\$ en plus de coûts d'acquisition directs de 1,0 M\$. Depuis cette date, les résultats d'exploitation sont inclus dans nos états financiers consolidés.

Le montant de la contrepartie totale payé sera attribué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge en fonction de leurs justes valeurs respectives le 1<sup>er</sup> février 2008. Le processus de répartition exige une analyse de la valeur des relations clients, des droits contractuels acquis, des engagements contractuels pris en charge et des éventualités d'ordre juridique afin de déterminer et de comptabiliser la juste valeur de tous les actifs acquis et de tous les passifs pris en charge. Lors de l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge, la juste valeur est fondée sur les éléments suivants, sans toutefois s'y limiter : les cours du marché (si disponibles), les flux de trésorerie futurs prévus, le coût de remplacement réel d'une capacité similaire pour certaines immobilisations, les taux du marché hypothétique pour ce qui est des obligations contractuelles et les taux d'actualisation et de croissance appropriés. La répartition du prix d'acquisition exige également le calcul de l'actif et du passif d'impôts futurs ayant trait aux actifs acquis et aux passifs pris en charge. Tout excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs et des passifs identifiables sera attribué à l'écart d'acquisition.

Au 30 septembre 2008, la répartition du prix d'acquisition n'était pas achevée, mais des attributions initiales ont été effectuées comme suit :

---

*(en millions de dollars)*

---

Actifs acquis et passifs pris en charge	
Actifs à court terme	1,3 \$
Immobilisations corporelles	10,2
Écart d'acquisition (note 7)	17,4
Passifs à court terme	(0,7)
Passifs à long terme	(0,1)
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>28,1 \$</b>

---

Ces montants sont fondés sur des évaluations préliminaires et peuvent faire l'objet de rajustements au fur et à mesure que des renseignements supplémentaires sont obtenus.

Nous procédons actuellement à des études internes des actifs, incluant les immobilisations corporelles, les actifs incorporels et certains passifs. Les évaluations définitives et l'achèvement de notre répartition du prix d'acquisition pourraient donner lieu à d'importants ajustements de l'écart d'acquisition. Le bénéfice net pourrait également subir l'incidence d'une somme importante en raison du calcul de l'amortissement de la juste valeur des immobilisations corporelles et d'actifs incorporels à durée de vie limitée assujettis à l'amortissement ainsi que de la détermination définitive des impôts futurs.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2008**

**3. CESSION DE CRÉANCES**

En mars 2008, nous avons diminué le produit net en espèces de 55,0 M\$ relativement à la convention d'achat et de vente de créances renouvelable que nous avons conclue avec une fiducie de titrisation. Au 30 septembre 2008, notre produit net en espèces en vertu de la convention s'établissait à 165,0 M\$. La sûreté requise en vertu de la convention comptabilisée à titre de droits conservés s'établissait à 44,8 M\$ au 30 septembre 2008 (61,0 M\$ au 31 décembre 2007).

**4. STOCKS**

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, le coût des stocks constaté à titre de charge d'exploitation, à l'égard des activités poursuivies, était de 7,3 M\$ et de 19,6 M\$, respectivement (7,6 M\$ et 21,7 M\$, respectivement, au 30 septembre 2007). Ce coût inclut une somme négligeable relative à des réductions de valeur des stocks (somme négligeable au 30 septembre 2007). Aucune réduction importante de valeur des stocks n'a fait l'objet d'une reprise au cours de la période. Une tranche des stocks de nos activités abandonnées est remise en garantie quant à diverses lignes de crédit non engagées dont le solde impayé était de néant au 30 septembre 2008 (5,7 M\$ au 31 décembre 2007) (note 9).

**5. ACTIVITÉS ABANDONNÉES**

*Activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale (DSA)*

Le 5 août 2008, Placements Bell Aliant, s.e.c. et CAE Services professionnels (Canada) inc. (CAE) ont annoncé qu'ils avaient conclu une convention d'achat d'actifs selon laquelle CAE acquerrait notre unité fonctionnelle DSA, dont les activités sont actuellement exercées sous la marque xwave. Le produit payé à la clôture sera de 15,1 M\$, et un montant additionnel de 11,0 M\$ sera payé sous réserve de la concrétisation de certains événements, pour un prix d'achat pouvant totaliser 26,1 M\$. Cette transaction est assujettie à certaines conditions et devrait être achevée avant la fin de l'année. Par conséquent, nous avons reclassé les résultats des activités de DSA à titre d'activités abandonnées pour le troisième trimestre de 2008. Par conséquent, les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie de la période précédente ont été reclassés pour refléter ce changement.

Les actifs nets de l'unité DSA ont été présentés, à leur valeur comptable, à titre d'actifs et de passifs liés aux activités abandonnées dans le bilan consolidé au 30 septembre 2008. Les principales catégories d'actifs et de passifs liés aux activités abandonnées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	<b>Au 30 septembre 2008</b>
<b>Actifs à court terme liés aux activités abandonnées</b>	
Créances	13,0 \$
Remboursement anticipé	0,1
	<b>13,1 \$</b>
<b>Actifs à long terme liés aux activités abandonnées</b>	
Dépenses en immobilisations	
Immobilisations corporelles	0,8
Actifs incorporels à durée de vie limitée	0,1
	0,9
Autres actifs	
Charges reportées	1,6
	<b>2,5 \$</b>
<b>Passifs à court terme liés aux activités abandonnées</b>	
Créditeurs et charges à payer	8,1
	<b>8,1 \$</b>
<b>Actifs destinés à la vente, montant net</b>	<b>7,5 \$</b>

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2008**

**5. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (suite)**

*Atlantic Mobility Products Limited Partnership (AMP)*

Il existait une entente entre AMP et Bell Canada selon laquelle AMP était le distributeur exclusif des produits de mobilité de Bell Canada dans le Canada atlantique et à laquelle Bell Canada a mis fin avec prise d'effet le 4 juillet 2008. La perte de cette entente exclusive a entraîné la disparition de nos activités de distribution de gros relatives à du matériel et à des accessoires de mobilité. Par conséquent, les résultats des activités d'AMP ont été présentés à titre d'activités abandonnées. Au troisième trimestre de 2008, AMP a vendu à Bell Canada un inventaire de 3,7 M\$ au coût d'origine dans le cadre de la réduction progressive de ses activités.

*Salesbridge Canada Corp. (Salesbridge) et Aliant Directory Services (ADS)*

En 2007, les résultats des activités de Salesbridge et d'ADS ont été présentés à titre d'activités abandonnées. Salesbridge est en voie d'être liquidée et n'a pas exercé d'activités en 2008; l'actif net et les activités d'ADS ont été vendus en avril 2007.

Les états des résultats condensés en ce qui a trait aux activités abandonnées se présentent comme suit :

<b>Pour les trimestres terminés</b>								
<b>les 30 septembre</b>								
<b>(en millions de dollars)</b>								
	<b>DSA</b>	<b>2008 AMP</b>	<b>Total</b>	<b>DSA</b>	<b>AMP</b>	<b>2007 SalesBridge</b>	<b>ADS</b>	<b>Total</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>6,2 \$</b>	<b>4,6 \$</b>	<b>10,8 \$</b>	<b>6,5 \$</b>	<b>22,9 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>29,4 \$</b>
<b>Charges</b>	<b>5,7</b>	<b>4,6</b>	<b>10,3</b>	<b>6,1</b>	<b>20,8</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>26,9</b>
<b>Gain à la vente</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(0,2)</b>
<b>Charge (économie) d'impôts</b>	<b>0,1</b>	<b>–</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>	<b>–</b>	<b>(0,7)</b>	<b>0,1</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées</b>	<b>0,4 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>0,4 \$</b>	<b>0,2 \$</b>	<b>1,5 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>0,5 \$</b>	<b>2,2 \$</b>

<b>Pour les périodes de neuf</b>								
<b>mois terminées les</b>								
<b>30 septembre</b>								
<b>(en millions de dollars)</b>								
	<b>DSA</b>	<b>2008 AMP</b>	<b>Total</b>	<b>DSA</b>	<b>AMP</b>	<b>2007 SalesBridge</b>	<b>ADS</b>	<b>Total</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>20,6 \$</b>	<b>47,7 \$</b>	<b>68,3 \$</b>	<b>18,9 \$</b>	<b>61,6 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>19,8 \$</b>	<b>100,3 \$</b>
<b>Charges</b>	<b>19,4</b>	<b>44,5</b>	<b>63,9</b>	<b>17,3</b>	<b>56,4</b>	<b>0,8</b>	<b>7,7</b>	<b>82,2</b>
<b>Réduction de valeur de l'écart d'acquisition (note 7)</b>	<b>–</b>	<b>11,2</b>	<b>11,2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Gain à la vente</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>315,0</b>	<b>315,0</b>
<b>Charge (économie) d'impôts</b>	<b>0,3</b>	<b>2,8</b>	<b>3,1</b>	<b>0,4</b>	<b>1,7</b>	<b>(0,2)</b>	<b>60,5</b>	<b>62,4</b>
<b>Parts des porteurs sans contrôle</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(0,3)</b>	<b>–</b>	<b>(0,3)</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées</b>	<b>0,9 \$</b>	<b>(10,8) \$</b>	<b>(9,9) \$</b>	<b>1,2 \$</b>	<b>3,5 \$</b>	<b>(0,3) \$</b>	<b>266,6 \$</b>	<b>271,0 \$</b>

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2008**

**6. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI**

*Actif (passif) au titre des prestations constituées*

Le tableau suivant présente l'état des régimes de retraite à prestations déterminées (RRPD) et des régimes d'avantages complémentaires de retraite ainsi que les modifications au cours de la période :

<i>(en millions de dollars)</i>	RRPD	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Total
Actif (passif) au titre des prestations constituées au 31 décembre 2007	174,1 \$	(220,7) \$	(46,6) \$
Coût net des régimes d'avantages sociaux	(63,7)	(5,2)	(68,9)
Cotisations	78,0	5,4	83,4
Ajustement à l'achèvement de la répartition du prix d'acquisition de Télébec et de NorthernTel	(15,4)	(2,2)	(17,6)
Actif (passif) au titre des prestations constituées au 30 septembre 2008	173,0 \$	(222,7) \$	(49,7) \$
Actif au titre des prestations constituées	373,7 \$	– \$	373,7 \$
Passif au titre des prestations constituées	(200,7)	(222,7)	(423,4)
	173,0 \$	(222,7) \$	(49,7) \$

*Coût net des régimes d'avantages sociaux*

Le tableau suivant présente le coût net des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite :

<i>(en millions de dollars)</i>	2008	Trimestres 2007	Périodes de neuf mois 2008	2007
<b>RRPD</b>				
Coût des services rendus au cours de la période	15,6 \$	15,6 \$	46,6 \$	49,0 \$
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	40,3	38,6	120,8	115,8
Rendement prévu des actifs du régime	(39,9)	(39,1)	(119,6)	(116,5)
Amortissement des montants reportés :				
Coûts des services passés	1,3	1,4	4,1	4,2
Pertes actuarielles nettes	4,0	6,2	11,8	20,1
Obligation transitoire	–	(0,1)	–	(0,4)
	21,3 \$	22,6 \$	63,7 \$	72,2 \$
<b>Régimes d'avantages complémentaires de retraite</b>				
Coût des services rendus au cours de la période	0,5 \$	0,5 \$	1,6 \$	1,8 \$
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	2,8	2,7	8,4	8,2
Amortissement des montants reportés :				
Coûts des services passés	(2,1)	(2,1)	(6,1)	(5,7)
Pertes actuarielles nettes	0,5	0,6	1,3	1,8
Actif transitoire	–	0,1	–	0,2
	1,7 \$	1,8 \$	5,2 \$	6,3 \$
Total du coût net des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite	23,0 \$	24,4 \$	68,9 \$	78,5 \$

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2008**

**6. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)**

*Cotisations aux régimes d'avantages sociaux*

Nos cotisations aux RRPD et aux régimes de retraite à cotisations déterminées (RRCD) ainsi qu'aux régimes d'avantages complémentaires de retraite ont été effectuées comme suit :

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2008	2007	2008	2007
Cotisations au titre des RRPD	25,9 \$	23,7 \$	78,0 \$	66,3 \$
Cotisations au titre des régimes d'avantages complémentaires de retraite	2,0	1,6	5,4	5,3
Capitalisation des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite	27,9 \$	25,3 \$	83,4 \$	71,6 \$
Cotisations aux RRCD	2,1	1,7	5,8	5,3
Cotisations totales	30,0 \$	27,0 \$	89,2 \$	76,9 \$

**7. ÉCART D'ACQUISITION**

*(en millions de dollars)*

Écart d'acquisition au 31 décembre 2006	5 446,2 \$
Attributions aux actifs et aux passifs découlant de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec ainsi que du Groupe Bell Nordiq	(2 891,7)
Écart d'acquisition au 31 décembre 2007	2 554,5 \$
Acquisition d'une participation dans Télébec et NorthernTel (note 2)	191,8
Acquisition des actifs et des activités de Kenora Municipal Telephone System (note 2)	17,4
Réduction de valeur liée à l'écart d'acquisition d'Atlantic Mobility Products Limited Partnership (AMP)	(11,2)
Variation de l'estimation de la valeur de la créance à long terme à recevoir de Bell Canada	21,7
Écart d'acquisition au 30 septembre 2008	2 774,2 \$

Durant le premier trimestre de 2008, après que Bell Canada nous ait avisés de son intention de cesser d'utiliser AMP comme distributeur exclusif de ses produits de téléphonie mobile dans le Canada atlantique, nous avons évalué la valeur comptable de l'écart d'acquisition relatif à AMP. Une charge pour perte de valeur de 11,2 M\$ a été comptabilisée, laquelle a réduit à zéro la valeur comptable de l'écart d'acquisition relatif à AMP. Comme le décrit la note 5, AMP a été reclassée à titre d'activités abandonnées.

Les négociations sont toujours en cours avec Bell Canada à propos d'une créance à long terme qui nous est due relativement à l'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec et du Groupe Bell Nordiq. L'estimation de la créance à long terme reflète l'incidence d'une décision prise par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC) en 2006, en vertu de laquelle Bell Canada a réduit les frais de services dans certaines régions. Certaines de ces réductions ont affecté les comptes de clients que nous avons acquis. Nous avons réduit l'estimation de la créance à long terme au cours du troisième trimestre de 2008, la faisant passer de 44,0 M\$ à 22,3 M\$, et nous avons augmenté l'écart d'acquisition. La créance à long terme de Bell Canada est fondée sur une estimation des réductions de taux, lesquelles n'ont pas encore été fixées définitivement par le CRTC et qui pourraient différer des estimations actuelles. Une fois les réductions de taux fixées définitivement par le CRTC, la créance à long terme de Bell Canada sera ajustée en conséquence et le montant pourrait différer de manière importante des estimations actuelles.

**8. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS**

En 2007, nous avons estimé et comptabilisé des frais de restructuration avant impôts d'un montant de 27,4 M\$ ayant trait aux coûts engagés pour faire progresser les initiatives visant le rendement de l'organisation jusqu'en 2008. Les frais englobaient les coûts des indemnités de départ et des prestations de 23,1 M\$ ainsi que des frais de rationalisation de biens immeubles de 4,3 M\$. Le coût final des initiatives a été moins élevé que notre estimation

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2008**

---

**8. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS (suite)**

puisque les employés qui ont quitté avaient la possibilité de faire des choix qui ont eu une incidence sur leur indemnité de départ. Au cours du troisième trimestre de 2008, nous avons diminué de 5,6 M\$ le passif au titre des frais de restructuration ayant trait aux indemnités de départ et aux avantages sociaux afin de refléter le coût final. Le passif au titre des frais de restructuration résiduel ayant trait aux frais de rationalisation de biens immeubles sera réduit à mesure que les frais liés à l'inutilisation de locaux et autres frais liés aux biens immeubles seront engagés.

Au cours du troisième trimestre de 2008, nous avons inscrit un montant de 5,6 M\$ en indemnités de départ et en avantages sociaux relativement au départ annoncé d'un cadre supérieur.

Au 30 septembre 2008, les créiteurs et charges à payer comprenaient un solde des frais de restructuration et autres frais de 12,0 M\$ (22,8 M\$ au 31 décembre 2007), dont une tranche de 3,5 M\$ était liée aux frais de rationalisation de biens immeubles et une tranche de 8,5 M\$ était liée aux indemnités de départ et aux prestations (une tranche de 4,3 M\$ liée aux frais de rationalisation de biens immeubles et une tranche de 18,5 M\$ liée aux indemnités de départ et aux prestations au 31 décembre 2007).

**9. DETTE À COURT TERME**

*Facilités d'exploitation disponibles*

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, nous avons augmenté de 23,0 M\$ les montants disponibles en vertu des facilités de crédit d'exploitation pour les établir à 1 204,0 M\$, comme suit :

- Les facilités de lettres de crédit réservées ont été augmentées de 25,0 M\$ à un montant total de 163,0 M\$;
- Les facilités d'exploitation remboursables à vue ont été diminuées d'un montant net de 2,0 M\$ à 15,0 M\$.

Ces montants disponibles en vertu des facilités de crédit d'exploitation incluent un montant de 5,0 M\$ au titre des activités abandonnées (12,0 M\$ au 31 décembre 2007).

*Montants prélevés en vertu des facilités d'exploitation*

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>Au 30 septembre 2008</b>	<b>Au 31 décembre 2007</b>
Montants prélevés :		
Facilités d'exploitation renouvelables	<b>242,2 \$</b>	210,0 \$
Lignes de crédit non engagées (note 4)	-	5,7
Autres	<b>0,2</b>	1,0
	<b>242,4 \$</b>	216,7 \$

Les billets à court terme d'un montant de 92,2 M\$ (néant au 31 décembre 2007) émis en vertu de notre programme de papier commercial, lequel est financé par nos facilités d'exploitation renouvelables, portent intérêt à un taux moyen de 3,44 % et viennent à échéance à diverses dates entre le 1<sup>er</sup> octobre 2008 et le 4 décembre 2008.

Les avances d'acceptations bancaires de 150,0 M\$ (210,0 M\$ au 31 décembre 2007) en cours en vertu de nos facilités de crédit d'exploitation renouvelables ont les échéances suivantes :

- 50,0 M\$, portant intérêt au taux de 3,65 % par année, venant à échéance le 8 octobre 2008;
- 60,0 M\$, portant intérêt au taux de 3,80 % par année, venant à échéance le 22 octobre 2008;
- 40,0 M\$, portant intérêt au taux de 3,95 % par année, venant à échéance le 31 octobre 2008.

Nous avons aussi émis des lettres de crédit totalisant 210,0 M\$ (168,1 M\$ au 31 décembre 2007) au moyen de nos facilités de crédit d'exploitation.

**10. DETTE À LONG TERME**

En juin 2008, nous avons conclu une nouvelle facilité de crédit bancaire de 50,0 M\$ qui vient à échéance en juin 2010. Des avances sont disponibles en vertu de cette facilité de crédit par l'intermédiaire d'acceptations bancaires d'une durée inférieure à 180 jours et portant intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % par année.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2008**

**10. DETTE À LONG TERME (suite)**

Le 23 juin 2008, nous avons prélevé une tranche de 50,0 M\$ sur cette facilité afin de rembourser, à leur échéance, les débiteures à 5,85 % de série Z de Télébec à leur montant en capital. Au 30 septembre 2008, les avances de 50,0 M\$ en cours portaient intérêt aux taux variables des acceptations bancaires majorés de 0,85 %, soit 4,22 % actuellement. De plus, relativement à cette dette, nous avons conclu un swap de taux d'intérêt dont les modalités sont semblables afin de gérer notre exposition aux futures fluctuations des taux d'intérêt. Veuillez vous reporter à la note 11 pour de l'information supplémentaire.

Au cours du troisième trimestre de 2008, les modalités d'une obligation à long terme de 4,3 M\$ liée à l'acquisition, en 2006, de licences d'utilisation d'un logiciel ont été renégociées en faveur d'une entente de paiement mensuel de redevances conclue avec le fournisseur. Par conséquent, le montant a été supprimé de la dette à long terme pour la période terminée le 30 septembre 2008, au même titre que la valeur comptable nette correspondante des licences d'utilisation du logiciel, qui a été retirée des actifs incorporels.

Au troisième trimestre de 2008, l'emprunt à terme non renouvelable de 100,0 M\$ venant à échéance le 7 juillet 2009 a été reclassé, passant de la dette à long terme à la tranche à court terme de la dette à long terme.

**11. INSTRUMENTS FINANCIERS**

*Instruments financiers dérivés*

Nous avons les swaps de taux d'intérêt fixe-variable suivants en cours afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de notre dette à taux variable.

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe	Juste valeur	Au 30 septembre 2008 Montant nominal	Juste valeur	Au 31 décembre 2007 Montant nominal
Dettes à court terme	20 août 2010	4,98 %	3,5 \$	100,0 \$	1,9 \$	100,0 \$
Dettes à long terme	23 août 2010	4,98 %	3,6	100,0	1,8	100,0
Dettes à long terme	23 juin 2010	3,75 %	0,5	50,0	-	-
			7,6 \$	250,0 \$	3,7 \$	200,0 \$

En vertu de ces swaps, qui sont comptabilisés à titre de couvertures des flux de trésorerie, nous payons un taux d'intérêt fixe et nous recevons le taux d'acceptation bancaire variable, lequel est révisé chaque trimestre. Les justes valeurs au 30 septembre 2008 et au 31 décembre 2007 sont en faveur de la contrepartie et sont comptabilisées à titre de passifs liés aux dérivés. Au 30 septembre 2008, une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt utilisés pour évaluer nos swaps de taux d'intérêt entraînerait une diminution (augmentation) des passifs liés aux dérivés d'environ 5 M\$.

*Juste valeur des instruments financiers*

La valeur comptable de tous les instruments financiers se rapproche de la juste valeur, à l'exception de la dette à long terme et de la tranche à court terme de la dette, dont la valeur comptable s'établissait à 2 565,8 M\$ et la juste valeur s'établissait à 2 333,1 M\$ au 30 septembre 2008 (2 573,6 M\$ et 2 422,8 M\$, respectivement, au 31 décembre 2007).

**12. PART DES PORTEURS SANS CONTRÔLE**

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 30 septembre 2008	Au 31 décembre 2007
Bell Aliant, s.e.c.	1 701,5 \$	1 740,2 \$
Télébec et NorthernTel (note 2)	-	89,0
Salesbridge	-	0,4
	1 701,5 \$	1 829,6 \$

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2008**

**12. PART DES PORTEURS SANS CONTRÔLE (suite)**

Les distributions déclarées et versées par les filiales aux porteurs sans contrôle s'établissent comme suit :

Pour les périodes terminées les 30 septembre	Trimestres				Périodes de neuf mois			
	2008		2007		2008		2007	
	Déclaré	Versé	Déclaré	Versé	Déclaré	Versé	Déclaré	Versé
<i>(en millions de dollars)</i>								
Bell Aliant, s.e.c.	52,4 \$	52,4 \$	50,9 \$	50,9 \$	156,6 \$	156,1 \$	152,2 \$	151,7 \$
Télébec et NorthernTel	–	–	9,6	9,6	–	4,5	28,7	29,1
	<b>52,4 \$</b>	<b>52,4 \$</b>	<b>60,5 \$</b>	<b>60,5 \$</b>	<b>156,6 \$</b>	<b>160,6 \$</b>	<b>180,9 \$</b>	<b>180,8 \$</b>

**13. CAPITAL DES ASSOCIÉS**

*Parts de société en commandite*

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Parts de catégorie 1		Parts de catégorie 2		Parts de commandité		Total
	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré	Nombre de parts	Capital déclaré	Capital déclaré
Parts au 31 décembre 2007	28 168 803	1 017,1 \$	124 121 177	530,9 \$	54 000	– \$	1 548,0 \$
Regroupement d'entreprises (note 2)	–	–	8 246 429	513,5	–	–	513,5
<b>Parts au 30 septembre 2008</b>	<b>28 168 803</b>	<b>1 017,1 \$</b>	<b>132 367 606</b>	<b>1 044,4 \$</b>	<b>54 000</b>	<b>– \$</b>	<b>2 061,5 \$</b>

*Régimes d'achat de parts des employés*

Au total, 454 647 et 1 373 684 parts du Fonds ont été achetées sur le marché libre pour nos employés au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, respectivement (377 531 et 1 338 571 parts, respectivement, au 30 septembre 2007). Une charge de rémunération de 2,5 M\$ et de 7,1 M\$ liée aux régimes d'achat de parts des employés a été inscrite pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, respectivement (2,3 M\$ et 7,4 M\$, respectivement, au 30 septembre 2007).

*Régime de parts différées*

Le tableau suivant présente un sommaire de la situation du régime de parts différées ainsi que des variations survenues pendant la période :

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	2008	2007
Parts différées en circulation au début	794 980	–
Attribuées :		
Période de service allant de l'exercice 2006 à l'exercice 2008	–	316 717
Période de service allant de mars 2007 à mars 2010	–	453 742
Période de service allant de l'exercice 2008 à l'exercice 2010	412 163	–
Distributions réinvesties	72 848	34 365
	<b>1 279 991</b>	804 824
Frappées d'extinction	(71 051)	(22 452)
Exercées	(32 883)	(4 380)
Parts différées en circulation à la fin	<b>1 176 057</b>	777 992
Parts différées acquises à la fin	<b>365 800</b>	108 174

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des 485 011 parts attribuées au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 s'élève à 14,5 M\$ (juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des 804 824 parts différées attribuées au 30 septembre 2007 de 23,6 M\$). Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2008, une charge de rémunération de 3,2 M\$ et de 9,8 M\$, respectivement (2,4 M\$ et 5,9 M\$, respectivement, au 30 septembre 2007), a été comptabilisée relativement aux parts différées en circulation.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2008**

**14. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU**

Les autres éléments du résultat étendu ainsi que leur incidence fiscale connexe sont présentés ci-dessous :

Pour les trimestres terminés les 30 septembre	2008			2007		
	Montant	Impôts	Montant net	Montant	Impôts	Montant net
<i>(en millions de dollars)</i>						
Gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1,8) \$	(0,4) \$	(1,4) \$	(2,8) \$	(0,7) \$	(2,1) \$
Reclassement aux résultats	1,2	0,3	0,9	(5,3)	(1,1)	(4,2)
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	<b>(0,6) \$</b>	<b>(0,1) \$</b>	<b>(0,5) \$</b>	<b>(8,1) \$</b>	<b>(1,8) \$</b>	<b>(6,3) \$</b>

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	2008			2007		
	Montant	Impôts	Montant net	Montant	Impôts	Montant net
<i>(en millions de dollars)</i>						
Gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(4,0) \$	(0,8) \$	(3,2) \$	6,5 \$	0,9 \$	5,6 \$
Reclassement aux résultats	3,4	0,7	2,7	(2,9)	(0,6)	(2,3)
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	<b>(0,6) \$</b>	<b>(0,1) \$</b>	<b>(0,5) \$</b>	<b>3,6 \$</b>	<b>0,3 \$</b>	<b>3,3 \$</b>

Le reclassement aux résultats représente la tranche des gains ou des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie durant les périodes antérieures qui a été transférée dans les intérêts débiteurs au cours de la période considérée.

**15. ENGAGEMENTS**

*Contrats de location-exploitation et contrats d'approvisionnement*

Les paiements minimaux futurs estimatifs en vertu des contrats de location-exploitation et des contrats d'approvisionnement s'établissent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	Reste de					Par la suite
	2008	2009	2010	2011	2012	
Contrats de location-exploitation	9,3 \$	33,8 \$	30,0 \$	27,1 \$	26,7 \$	305,1 \$
Contrats d'approvisionnement	110,3	357,8	321,1	310,3	312,0	2 529,3
	119,6 \$	391,6 \$	351,1 \$	337,4 \$	338,7 \$	2 834,4 \$

*Compte de report*

Le compte de report de Bell Canada inclut des montants qui proviennent de clients situés dans ce qui constitue maintenant notre territoire d'exploitation en Ontario et au Québec. Au 30 septembre 2008, l'engagement cumulé du compte de report de Bell Canada était estimé à 152,0 M\$. L'engagement cumulé du compte de report tient compte de la diminution du compte de report estimatif au cours du premier trimestre de 2008 relative au programme d'extension des services à large bande approuvé par le CRTC et des initiatives liées à l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications. Le montant récurrent dans le compte de report de Bell Canada, calculé sur une année, est estimé à 16,3 M\$. Le 3 mars 2008, avec Bell Canada, nous avons présenté une proposition de baisses de taux pour les services d'accès téléphonique locaux résidentiels autonomes liés aux échanges réglementés au sein des zones de desserte autres que celles à coût élevé, situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec. Ces taux proposés, s'ils étaient approuvés, élimineraient l'engagement futur annualisé de Bell Canada. La décision du CRTC à propos de l'application de ces taux est en suspens.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2008**

---

**15. ENGAGEMENTS (suite)**

*Compte de report (suite)*

Le CRTC a approuvé au total 102 communautés situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec de Bell Canada et de Bell Aliant dans lesquelles Bell Canada et Bell Aliant peuvent déployer le service à large bande en utilisant les fonds du compte de report de Bell Canada. En janvier 2008, le CRTC a également approuvé les initiatives proposées par Bell Canada visant l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications. Finalement, le CRTC a ordonné à Bell Canada de remettre tout solde résiduel dans son compte de report aux abonnés des services résidentiels des zones de desserte urbaines autres que celles à coût élevé, situées dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec de Bell Canada et de Bell Aliant.

Les questions des rabais et de l'expansion du réseau à large bande au moyen des fonds du compte de report étaient en instance devant la Cour d'appel fédérale dans le cadre de deux appels distincts interjetés par Bell Canada et certains groupes de consommateurs. Bell Canada a fait appel de la légalité de la compétence du CRTC à ordonner des rabais rétroactifs alors que les groupes de consommateurs ont fait appel de la décision de permettre l'utilisation des fonds du compte de report pour élargir la disponibilité des services à large bande. Dans une ordonnance datée du 7 mars 2008, la Cour d'appel fédérale a rejeté les appels de Bell Canada et des groupes de consommateurs. Par la suite, Bell Canada et Telus ont demandé l'autorisation d'interjeter appel auprès de la Cour suprême du Canada de la décision de la Cour fédérale liée aux rabais alors que les groupes de consommateurs ont demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision en lien avec les services à large bande. Le 25 septembre 2008, la Cour suprême du Canada a donné à Bell Canada, à Telus et aux groupes de consommateurs l'autorisation d'interjeter appel de la décision de la Cour d'appel fédérale, qui avait confirmé la décision du CRTC à propos de l'utilisation des fonds des comptes de report.

Sous réserve du dénouement de ces instances, nous serons touchés par ces propositions et d'autres propositions de Bell Canada visant à satisfaire à ses obligations au titre du compte de report, puisque nous avons accepté de contribuer à une partie des dépenses liées au projet de services à large bande. Nous sommes dans l'incapacité d'en estimer l'incidence sur nos résultats financiers pour le moment.

**16. ÉVENTUALITÉS**

Le 26 juin 2008, une poursuite proposée en recours collectif a été déposée à la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan contre diverses compagnies de téléphone canadiennes, incluant Bell Aliant Communications régionales, société en commandite relativement à la facturation de frais liés au service d'urgence 911. La poursuite allègue, entre autres choses, une rupture de contrat, de la négligence, de la collusion ainsi que la violation de devoir fiduciaire et elle affirme d'une façon générale que les défendeurs ont présenté de manière inexacte la nature des frais liés au service d'urgence 911 et que les charges perçues des clients sont excessives. Les demandeurs réclament des dommages et intérêts non précisés. Nous sommes en mesure de présenter une défense à l'égard de cette réclamation, mais le dénouement de cette affaire ne peut être déterminé pour le moment.

**17. GESTION DU CAPITAL**

Notre structure du capital inclut toutes les composantes de l'avoir des associés, la part des porteurs sans contrôle dans nos filiales contrôlées, ainsi que la dette à long terme et à court terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Nos objectifs en matière de gestion du capital sont les suivants :

- maintenir une souplesse financière afin de conserver notre aptitude à honorer nos engagements en cours et à faire les investissements nécessaires au développement futur de l'entreprise;
- procurer un accès à des flux de trésorerie suffisants pour l'exploitation de l'entreprise;
- diminuer l'incidence de la volatilité des frais de financement sur les flux de trésorerie de l'entreprise;
- optimiser le rendement offert aux porteurs de parts au moyen d'une structure du capital composée d'une combinaison de titres de créance et de capitaux propres appropriée compte tenu du niveau de risque de notre entreprise.

Lorsque nous gérons notre structure du capital, nous tenons compte des variations de la conjoncture ou du niveau de risque de l'entreprise et, de temps à autre, nous examinons notre politique de distribution et pouvons la modifier, nous concluons des opérations de couverture, nous émettons ou rachetons des titres de créance, nous émettons ou rachetons des parts de société en commandite ou nous générons des fonds au moyen de notre programme de titrisation de créances.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2008**

**17. GESTION DU CAPITAL (suite)**

Nous utilisons le ratio de la dette nette par rapport au bénéficiaire avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) qui constitue une mesure financière non définie par les PCGR pour évaluer notre structure du capital. Ce ratio financier est calculé selon le BAIIA des douze derniers mois. Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme et à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation, moins le montant inclus dans les charges d'exploitation à l'égard du coût net des régimes d'avantages sociaux étant donné qu'une composante importante de ce coût reflète l'amortissement de coûts antérieurs. Notre objectif en matière de gestion du capital, lequel est inchangé par rapport à l'exercice précédent, est de maintenir ce ratio à 2,0:1 environ.

Au 30 septembre 2008 et au 31 décembre 2007, notre ratio de la dette nette par rapport au BAIIA se présentait comme suit :

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	<b>Au 30 septembre 2008</b>	<b>Au 31 décembre 2007</b>
Dette à court terme (incluant les effets à payer à un apparenté)	<b>247,4 \$</b>	218,6 \$
Dette à long terme, incluant la tranche à court terme	<b>2 565,8</b>	2 573,6
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>(24,9)</b>	(48,1)
<b>Dette nette</b>	<b>2 788,3 \$</b>	<b>2 744,1 \$</b>
Produits d'exploitation	<b>3 287,9 \$</b>	3 253,3 \$
Moins : charges d'exploitation	<b>(1 959,5)</b>	(1 946,5)
Ajouter : coût net des régimes d'avantages sociaux inclus dans les charges d'exploitation	<b>122,5</b>	131,6
<b>BAIIA</b>	<b>1 450,9 \$</b>	<b>1 438,4 \$</b>
<b>Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA</b>	<b>1,9:1</b>	<b>1,9:1</b>

Nous sommes assujettis à certaines clauses restrictives énoncées dans nos facilités de crédit bancaires, incluant le maintien d'un ratio du total de la dette par rapport au BAIIA (tel qu'il est défini dans nos facilités de crédit) d'au plus 3,0:1. En vertu d'une convention des porteurs de parts conclue avec BCE Inc. et Bell Canada, nous devons demander leur autorisation préalable si nous désirons augmenter notre ratio de la dette par rapport au BAIIA (tel qu'il est défini dans la convention des porteurs de parts) au-dessus de 2,5:1. De plus, nous sommes assujettis à un test d'émission de nouveaux titres de créance en vertu de notre acte de fiducie relatif aux effets, selon lequel de nouveaux titres de créance à long terme ne peuvent être émis que s'ils se traduisent par un ratio de la dette à long terme par rapport au total du capital (tel qu'il est défini dans l'acte de fiducie) de 75 % ou moins. Nous nous conformons à toutes ces clauses restrictives et nous ne sommes pas assujettis à d'autres exigences externes en matière de capital.

**18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le Fonds nous a cédé sa participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel contre 8 246 429 parts de société en commandite de catégorie 2 de Placements Bell Aliant, s.e.c. (note 2). La cession a été comptabilisée à sa valeur comptable.

Au cours des neuf premiers mois de 2008, le Fonds nous a prêté ses liquidités excédentaires, au moyen d'une série de billets. Le Fonds exige des remboursements en fonction des besoins aux fins d'exploitation. Le billet d'un montant de 1,9 M\$ qui était à payer au Fonds au 31 décembre 2007 a été remboursé le 15 janvier 2008. Les billets émis par la suite portaient intérêt à des taux allant de 3,21 % à 4,68 % par année, et se sont traduits par des intérêts débiteurs encourus de 0,1 M\$ au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008. Au 30 septembre 2008, un billet de 5,0 M\$ était à payer au Fonds, lequel porte intérêt au taux de 3,22 % par année.